

Cote du document:	REPL.VIII/3/R.7
Date:	8 juillet 2008
Distribution:	Publique
Original:	Anglais

F



Ouvrer pour que les
populations rurales pauvres
se libèrent de la pauvreté

**Priorités du programme pour la période
couverte par la huitième reconstitution
sur la base d'un volume d'opérations
sous forme de prêts et de dons
de 3,3 milliards d'USD**

Consultation sur la huitième reconstitution
des ressources du FIDA — Troisième session
Rome, 8-9 juillet 2008

Pour: **Examen**

Note aux membres de la Consultation

Le présent document est soumis à la Consultation sur la huitième reconstitution des ressources du FIDA pour examen.

Afin que le temps imparti aux sessions de la Consultation soit utilisé au mieux, les membres qui auraient des questions techniques au sujet du présent document sont invités à se mettre en rapport, avant la session, avec le responsable du FIDA ci-après:

Kevin M. Cleaver

Président adjoint, Département gestion des programmes

téléphone: +39 06 5459 2419

courriel: k.cleaver@ifad.org

Les demandes concernant la transmission des documents de la présente session doivent être adressées à:

Deirdre McGrenra

Fonctionnaire responsable des organes directeurs

téléphone: +39 06 5459 2374

courriel: d.mcgrenra@ifad.org

Table des matières

Sigles et acronymes	ii
I. Introduction	1
II. Le contexte dans lequel s'inscrit le programme triennal proposé de prêts et de dons de 3,3 milliards d'USD	1
III. Caractéristiques des prêts et des dons futurs du FIDA	3
IV. Programmes mondiaux et régionaux du FIDA	5
V. Changements dans les priorités opérationnelles prévus durant la période couverte par la huitième reconstitution	6
VI. Que signifie le programme de travail élargi en termes de dimension et de nombre de projets	9
VII. Le FIDA peut-il élargir ses opérations tout en produisant toujours plus de résultats de qualité?	10

Sigles et acronymes

CGAP	Groupe consultatif pour l'aide aux plus pauvres
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
GCRAI	Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale
OMD	Objectif du Millénaire pour le développement

Priorités du programme pour la période couverte par la huitième reconstitution sur la base d'un volume d'opérations sous forme de prêts et de dons de 3,3 milliards d'USD

I. Introduction

1. Pour la période 2010-2012, les opérations du FIDA sous forme de prêts et de dons seront fonction: a) du Cadre stratégique du FIDA 2007-2010, tel qu'approuvé par le Conseil d'administration du FIDA en décembre 2006 (EB 2006/89/R.2/Rev.1); b) des ressources à la disposition du Fonds pour la période triennale de la huitième reconstitution (dont le volume est fixé dans le présent document à 3,3 milliards d'USD selon le scénario haut); et c) des enseignements tirés de l'expérience du FIDA. L'objectif général du Fonds reste l'autonomisation des populations rurales pauvres – hommes et femmes – des pays en développement dans une optique d'accroissement de leurs revenus et d'amélioration de leur sécurité alimentaire. Le FIDA a poursuivi cet objectif et continuera sur cette voie durant la période couverte par la huitième reconstitution, à travers des programmes et des projets destinés à aider les petits agriculteurs, les ouvriers agricoles, les petites entreprises rurales en rapport avec l'agriculture ainsi que d'autres populations rurales pauvres (peuples autochtones, pêcheurs, habitants des forêts, éleveurs, etc.). Le FIDA finance des projets et des programmes élaborés de concert avec les gouvernements, la société civile, les organisations paysannes, le secteur privé et les donateurs. Ces programmes et projets sont gérés non par le FIDA mais par ces partenaires, en particulier par les gouvernements.

II. Le contexte dans lequel s'inscrit le programme triennal proposé de prêts et de dons de 3,3 milliards d'USD

2. Certains des changements survenus dans le contexte agricole mondial conditionneront le programme du FIDA pour la période de la huitième reconstitution. L'intérêt porté à l'agriculture est en train de renaître sous l'effet de la flambée des prix des produits alimentaires et énergétiques, et des pénuries alimentaires qui s'ensuivent. Par ailleurs, l'agriculture et le développement rural sont de plus en plus perçus tant comme causes importantes de la dégradation de l'environnement et du changement climatique que comme victimes de ces mêmes phénomènes. Enfin, on s'accorde toujours davantage à reconnaître que l'agriculture et le développement rural peuvent jouer un rôle important, voire de premier plan, pour réduire la pauvreté et la faim. De ce fait, il est nécessaire d'accroître de manière significative les ressources octroyées par la communauté internationale, les gouvernements et le secteur privé à l'agriculture et au développement rural. Le FIDA, qui a concentré toute son attention sur ces deux domaines au cours des trente dernières années, possède la capacité et l'expérience nécessaires pour pouvoir contribuer à l'accroissement de l'investissement international public destiné à l'agriculture et au développement rural. En conséquence, le FIDA s'efforce de porter son programme de prêts et de dons à 3,3 milliards d'USD pour la période triennale 2010-2012, ce qui nécessiterait un accroissement de sa reconstitution à 1,5 milliard d'USD (voir document sur les scénarios financiers).
3. Durant la période couverte par la septième reconstitution (2007-2009), on a constaté une expansion rapide des prêts et des dons du FIDA, avec un montant total de 2 milliards d'USD au titre de nouveaux engagements, ainsi qu'un accroissement du programme de travail (opérations) au rythme de 10% par an s'agissant des montants octroyés sous forme de prêts et de dons. La demande en

faveur des programmes du FIDA s'est accrue, en raison entre autres de la diminution brutale de l'aide publique au développement (APD) destinée à l'agriculture et au développement rural (voir *Rapport sur le développement dans le monde 2008* publié par la Banque mondiale, qui fait état d'une baisse de l'APD destinée à l'agriculture et au développement rural – de 18% environ du total de l'APD dans les années 80 à moins de 3% en 2006). À la fin de 2007, la conjonction de: a) l'accroissement annuel de la demande de produits alimentaires et agricoles dans le monde entier, suite à l'augmentation des revenus et à la croissance démographique; et b) la chute du taux de croissance annuel de la productivité agricole sous l'effet du fléchissement du volume d'investissement destiné à l'agriculture, a entraîné la flambée des prix des produits agricoles de base (thème d'un document établi dans le cadre de la Consultation).

4. Il s'ensuit, pour le programme opérationnel du FIDA, une pression accrue de la demande de ressources au Fonds émanant de la quasi-totalité des pays en développement. L'expansion du programme opérationnel du FIDA – qui passerait de 2 milliards d'USD pour la période triennale 2007-2009 à 3,3 milliards de dollars pour 2010-2012 – permettrait au Fonds de ne satisfaire qu'une fraction seulement de la demande croissante de ressources qui lui est adressée.
5. Pour pouvoir préciser le contexte dans lequel s'inscrit le programme opérationnel proposé, il est nécessaire d'examiner le volume total des besoins des pays en développement s'agissant des investissements publics et de l'aide étrangère en faveur de l'agriculture et du développement rural. Les estimations disponibles auprès de sources variées sont innombrables du fait des définitions divergentes données à l'agriculture et au développement rural (selon, par exemple, que les routes rurales et l'énergie en font ou non partie). D'après un document d'orientation préparé par l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI) sur ce thème¹, les besoins annuels en investissements publics (y compris l'aide) pour la seule Afrique vont de 8,5 milliards d'USD à 62 milliards d'USD. Les besoins sont bien entendu largement supérieurs pour l'ensemble du monde en développement. Une équipe spéciale créée par les Nations Unies – Groupe de pilotage pour la réalisation du premier Objectif du Millénaire pour le développement (OMD) en Afrique – a estimé à 7-8 milliards d'USD par an les besoins de cette région concernant l'aide à l'agriculture et au développement rural. Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies a laissé entendre que les besoins en ressources pour le développement agricole et rural de l'ensemble des pays en développement pourraient s'élever à 20 milliards d'USD par an. À titre de comparaison, d'après l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), 3,4 milliards d'USD ont été décaissés au titre de l'aide à l'agriculture en 2004. Les besoins augmentent au fur et à mesure de l'augmentation des revenus et de l'accroissement de la population mondiale (6,7 milliards d'habitants à l'heure actuelle), laquelle devrait atteindre 7,2 milliards d'ici à 2016 (FAO). Le scénario haut du FIDA, selon lequel les prêts et les dons se chiffraient à 6,6 milliards d'USD – y inclus le cofinancement proposé pour un montant égal –, représenterait environ 10% de la totalité des besoins (sur la base des estimations avancées par le Secrétaire général) durant la période 2010-2012. Les Nations Unies procèdent actuellement à l'élaboration d'estimations définitives concernant le volume total des besoins en matière d'aide étrangère, estimations qui seront revues périodiquement.
6. Étant donné que les groupes cibles du FIDA sont constitués de ruraux pauvres, de peuples autochtones et de femmes rurales, le Fonds veillera à ce que sa part propre dans l'expansion de l'aide à l'agriculture soit orientée au bénéfice de ces groupes. Par ailleurs, grâce au cofinancement, le FIDA encouragera l'acheminement de fonds d'aide additionnels à ces groupes cibles et trouvera des solutions novatrices adaptées à leurs besoins.

¹ "Investing in African Agriculture to Halve Poverty by 2015", Document d'orientation de l'IFPRI 00751, février 2008.

III. Caractéristiques des prêts et des dons futurs du FIDA

7. Le FIDA prend toujours davantage conscience du fait qu'il n'existe pas une approche «taille unique» pour les projets et les programmes qu'il finance; il réalise également qu'il n'existe pas une bonne typologie de pays dans lequel ses programmes viendraient aisément s'insérer. C'est pour cela que le modèle opérationnel du FIDA commence par l'élaboration d'une stratégie de pays, de concert avec le gouvernement intéressé. Cette stratégie est élaborée avec la participation d'autres partenaires nationaux et extérieurs qui œuvrent, dans le pays, en faveur de l'agriculture et du développement rural.
8. Le FIDA prévoit que, durant la période couverte par la huitième reconstitution, on assistera à une différenciation croissante des besoins en matière d'aide des pays désireux de bénéficier de prêts ou de dons du Fonds. C'est la raison pour laquelle, lors de la deuxième session de la Consultation sur la huitième reconstitution des ressources du FIDA, qui s'est tenue les 22 et 23 avril 2008, des présentations ont illustré les priorités et stratégies opérationnelles pour chacune des régions d'intervention du FIDA (Afrique de l'Ouest et du Centre, Afrique orientale et australe, Asie et Pacifique, Amérique latine et Caraïbes, et Proche-Orient et Afrique du Nord). Les grandes lignes de ces présentations, en format PowerPoint, ont été mises à jour et distribuées séparément. D'autres typologies de situation de pays sont possibles; ainsi, le *Rapport sur le développement dans le monde 2008* identifie une typologie de pays sur la base du stade de transformation spatiale, à savoir s'il s'agit d'économie agricole, de transition ou urbaine. Une autre typologie utile pour cette brève discussion, et qui a été réclamée par plusieurs membres lors de la session de la Consultation d'avril 2008, a trait au niveau de développement institutionnel et économique d'un pays. Cette typologie permet de différencier les états fragiles et sortis d'un conflit (on parle alors simplement d'états fragiles), les pays à revenu intermédiaire et les pays à faible revenu en termes de force économique et institutionnelle. Aucune de ces typologies ne s'est révélée très utile dans la mesure où les caractéristiques et les problématiques relatives à l'agriculture et au développement rural de pays appartenant à un même groupe peuvent varier considérablement. Toutefois, pour faciliter la discussion, nous avons retenu ici la distinction entre pays à faible revenu, pays à revenu intermédiaire et état fragile.
9. Parmi ces groupes, le FIDA accorde la priorité aux pays à faible revenu. Un certain nombre de pays à faible revenu n'ont que peu de ressources naturelles et un potentiel agricole limité. D'autres possèdent un fort potentiel agricole mais ne sont sortis que récemment de leur situation d'état fragile. D'autres encore ont un potentiel agricole acceptable mais des institutions rurales très précaires. En conséquence, les types de projets et programmes et d'encadrement politique varient grandement en fonction des contraintes spécifiques rencontrées. La promotion de services agricoles de base, du secteur privé et des organisations paysannes nécessite souvent un travail considérable, même si ces efforts reposent en général sur des institutions existantes. Les interventions types appuyées par le FIDA se concentreront notamment sur la vulgarisation agricole, les fermes-écoles, la fourniture d'intrants agricoles, la recherche agricole, la foresterie, les services vétérinaires, les services d'hygiène alimentaire. Mais également sur l'appui aux organisations et coopératives paysannes, le renforcement des organisations de finance rurale en place, l'assistance aux gouvernements dans les domaines de la formulation de politiques et du suivi-évaluation, et la promotion de petites entreprises rurales de commercialisation et de transformation. Le secteur privé, en général moins vigoureux que dans les pays à revenu intermédiaire, nécessite un appui. La protection de l'environnement rural, l'appui aux groupements féminins ruraux et l'enseignement agricole sont généralement importants. Le FIDA a introduit des innovations réussies dans les pays à faible revenu – et continuera sur cette voie durant la période couverte par la huitième reconstitution –, comme l'instauration de partenariats privé/public en matière de développement de chaînes

de valeur et de services agricoles, les services de finance rurale, la gestion de l'environnement, la réforme foncière et la promotion du rôle des femmes dans tous ces domaines.

10. Le FIDA appuie l'agriculture et le développement rural dans les pays à revenu intermédiaire, la priorité étant accordée aux régions les plus pauvres et aux populations rurales les plus défavorisées de ces mêmes régions. Ces populations présentent un grand nombre de similitudes avec leurs homologues des pays à faible revenu. Cependant, les besoins des pays à revenu intermédiaire sont tellement différents que, à la demande d'États membres du FIDA, un document distinct, illustrant brièvement la stratégie spécifique du FIDA pour ces pays, sera présenté lors de la session de la Consultation prévue en octobre 2008. L'expérience du FIDA montre que cette catégorie de pays possède les ressources financières et institutionnelles nécessaires pour cofinancer des projets plus complexes et à plus grande échelle. Même si, s'agissant de la pauvreté agricole et rurale, il existe des différences considérables entre pays à revenu intermédiaire, les institutions agricoles de ces pays sont en général plutôt robustes, les capacités de gestion du secteur privé et de l'administration au niveau local sont importantes et l'action gouvernementale relativement solide, ce qui facilite la mise en œuvre de programmes ambitieux de réduction de la pauvreté rurale. Le FIDA a donné la preuve de sa capacité d'innovation en développant: des organisations de services agricoles à gestion paysanne; des programmes sophistiqués de conservation des forêts et des sols; des systèmes d'irrigation gérés par des groupements d'agriculteurs; des systèmes financiers ruraux en mesure de servir un plus grand nombre d'agriculteurs; et des projets de chaînes de valeur pour l'ensemble de la production agricole à travers la commercialisation, la transformation et l'exportation ou l'approvisionnement des villes. L'intérêt manifesté par les pays à revenu intermédiaire en faveur de ces types de programmes et projets spécialisés est considérable. Les modalités d'allocation des prêts et des dons du FIDA prévoient que la plupart des coûts des projets financés par des pays à revenu intermédiaire sont pris en charge par les gouvernements et par le secteur privé plutôt que par le Fonds. Le projet ou le programme constitue alors autant un outil de transfert de savoirs qu'un outil de transfert de ressources financières. Le FIDA tire également des pays à revenu intermédiaire l'expérience et les savoirs indispensables pour aider plus rapidement les pays à faible revenu, en particulier lors du passage de la phase de renforcement des institutions agricoles et rurales de base au statut de pays à revenu intermédiaire. Le FIDA fournira toujours davantage les services de gestion des savoirs essentiels pour cette transition.
11. Il existe des états fragiles dans chacune des régions où intervient le FIDA et ceux-ci présentent un certain nombre d'éléments communs. À ce jour, il n'existe pas de définition convenue de l'état fragile, même si d'autres institutions financières internationales retiennent cette catégorie (il s'agissait là d'un thème de la reconstitution de l'Association internationale de développement). Un document sur les états fragiles, qui propose une définition dans le cadre du FIDA, sera présenté lors de la session d'octobre de la Consultation. Si l'on s'en tient à la plupart des références, la catégorie des états fragiles regroupe les états sortant d'un conflit ou les états dont les institutions publiques ou privées se sont notablement dégradées au sens où le fonctionnement des institutions publiques s'est, dans la pratique, interrompu. S'agissant d'agriculture et de développement rural, les besoins des états fragiles et des états sortant d'un conflit portent sur le renforcement institutionnel, la mobilisation financière et l'exploitation des enseignements tirés de l'expérience d'autres pays. La plupart des états fragiles nécessitent un appui à la mise en place d'organismes publics de base en matière de vulgarisation agricole, de services d'élevage, de recherche agricole, de services publics agricoles, de politique agricole, de finance rurale, de gestion des ressources naturelles ainsi que de fourniture d'intrants agricoles, de commercialisation des produits agricoles et de petites entreprises rurales. L'assistance fournie aux organisations paysannes pour

la gestion de l'eau d'irrigation, pour la commercialisation et la transformation de la production agricole, pour la fourniture d'intrants, ou encore pour la gestion du microcrédit sera essentielle. Plus de la moitié des projets et programmes du FIDA mis en œuvre dans des états fragiles financent ce type d'activités, dans une optique d'accroissement des revenus des agriculteurs et de la main-d'œuvre agricole.

IV. Programmes mondiaux et régionaux du FIDA

12. L'expérience du FIDA montre que certains programmes sont mieux gérés à travers des organisations régionales ou mondiales en mesure de servir plusieurs pays. Le FIDA instaure donc des partenariats régionaux et mondiaux axés sur l'innovation rurale et agricole ainsi que sur la gestion des savoirs, et il les finance grâce à des dons mondiaux et régionaux. À l'heure actuelle, dans le monde entier, quelque 200 dons octroyés par le FIDA appuient ce type de programmes. Un échantillon de ces programmes financés grâce à des dons est présenté ci-après, afin de donner un aperçu de ces activités. Des initiatives similaires seront réalisées durant la période couverte par la huitième reconstitution.
13. L'un des principaux problèmes d'intérêt général au niveau mondial est l'accès des agriculteurs à des techniques agricoles améliorées. Le FIDA continuera à subventionner le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI) et à jouer un rôle de premier plan dans la réforme du système afin de renforcer son efficacité et son efficience ainsi que son utilité pour les petits exploitants, en particulier les femmes. Le FIDA copréside l'équipe de coordination du changement du GCRAI. Concernant l'accès aux ressources naturelles, autre bien public essentiel au niveau mondial, le FIDA participe à l'Initiative des Nations Unies en faveur de l'eau, qui affronte les problèmes hydriques au niveau mondial. Le FIDA est un organisme d'exécution du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et les activités y relatives sont gérées par l'Unité de coordination du FIDA sur l'environnement mondial et le changement climatique. Cette unité intègre l'attention accordée à l'adaptation et à l'atténuation des effets du changement climatique dans les programmes opérationnels et les projets environnementaux financés par le FEM. En matière foncière, le FIDA soutient la Coalition internationale pour l'accès à la terre et travaille avec le Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (UNCCD) pour tout ce qui a trait à la désertification et à la dégradation des sols. De plus, il collabore avec la Fédération internationale des producteurs agricoles et copréside la Plateforme mondiale des donateurs pour le développement rural.
14. Le FIDA représente une source importante de financement pour les services financiers ruraux au niveau des pays. Il fournit également un appui à un programme mondial de finance rurale en offrant des services de gestion des savoirs aux projets dans les pays, par l'intermédiaire du Groupe consultatif pour l'aide aux plus pauvres (CGAP). Il soutient en outre les collaborateurs du CGAP au niveau régional (ACCION, Groupe de microfinance participative pour l'Afrique, Association africaine de crédit rural et agricole et Association de crédit rural et agricole pour l'Asie et le Pacifique). Le FIDA est membre actif du Comité des donateurs pour le développement des entreprises et collabore avec des organisations régionales partenaires telles que le Fonds de développement des entreprises en Afrique. Concernant les programmes d'assurance et d'envoi de fonds, les partenaires des programmes mondiaux et régionaux sont notamment le Centre de microassurance, le Centre de microfinance, la Banque interaméricaine de développement, le Fonds d'équipement des Nations Unies et divers donateurs. La priorité que le FIDA accorde à l'autonomisation des populations rurales pauvres et au ciblage des programmes requiert la participation d'un vaste éventail de partenariats dans les domaines de la problématique hommes-femmes, des moyens de subsistance en milieu rural et de l'analyse institutionnelle: le Réseau interinstitutions pour les

femmes et l'égalité entre les sexes, le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme, la Banque mondiale, le Comité permanent du système des Nations Unies sur la nutrition, le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes et le Groupe de travail interorganisations des systèmes d'information et de cartographie sur l'insécurité alimentaire et la vulnérabilité. Toutes ces organisations et tous ces programmes de portée mondiale sont une source de savoirs et d'innovation que le FIDA met à profit lors de la conception de nouveaux programmes de pays et projets.

V. Changements dans les priorités opérationnelles prévus durant la période couverte par la huitième reconstitution

Le FIDA offrira des projets et des programmes à travers lesquels d'autres donateurs peuvent accroître le cofinancement

15. Des tendances importantes influenceront fortement la composition des programmes du FIDA et les approches adoptées et solliciteront une différenciation accrue de l'approche retenue en fonction de la situation des pays. La première tendance est que, en 2007, l'aide à l'agriculture et au développement rural a commencé à croître suite à la prise de conscience du fait que ce domaine avait été négligé par les organismes d'aide et les institutions de financement. Des institutions qui, au cours des dernières années, avaient fortement réduit, voire interrompu, leur aide à l'agriculture, annoncent maintenant un accroissement de l'aide à ce secteur. En conséquence, l'aptitude de ces mêmes institutions à fournir cette nouvelle aide sous forme de programmes de développement agricole et rural performants est limitée. Le FIDA élargira donc considérablement le cofinancement, en proposant des projets et programmes de développement agricole et rural vers lesquels d'autres donateurs pourront canaliser ces nouveaux fonds. Le FIDA prévoit de mobiliser un dollar de cofinancement pour chaque dollar accordé sous forme de prêt ou de don, pour atteindre un programme d'assistance de 6,6 milliards d'USD au total pour la période couverte par la reconstitution. Cet objectif pourrait se révéler trop modeste dans la mesure où nombreuses sont les institutions qui, à l'heure actuelle, cherchent à collaborer avec le FIDA et à cofinancer ses activités. Ces partenariats permettront en outre de contribuer à la réalisation d'un autre objectif émergent, celui de l'amélioration de l'efficacité de l'aide au titre de la Déclaration de Paris dont le FIDA est signataire. Le meilleur moyen de renforcer l'efficacité de l'aide à l'agriculture et au développement rural est de cofinancer des programmes et projets qui s'inscrivent dans les stratégies et objectifs des gouvernements et sont mis en œuvre par ces derniers ainsi que par d'autres parties prenantes au niveau local.

Le FIDA partagera largement ses savoirs et son expérience

16. On a constaté une tendance, parmi les institutions qui se lancent à nouveau dans l'aide à l'agriculture, à faire appel à un financement beaucoup plus substantiel tout en continuant à mettre en œuvre celui-ci conformément aux modèles du passé. Certains de ces modèles, correctement ajustés aux nouvelles réalités et aux nouvelles situations, sont de fait appropriés et laissent espérer l'obtention de résultats rapides, dans les pays pauvres, en matière d'agriculture et de développement rural. On assiste donc à un débat animé sur la nécessité: d'une révolution verte pour l'agriculture africaine, en faisant appel aux technologies introduites avec succès en Asie entre les années 60 et les années 80; d'un accroissement notable de la fourniture d'intrants agricoles; d'un élargissement des programmes d'irrigation et de finance rurale; d'une augmentation des budgets des ministères de l'agriculture; et d'un accroissement des investissements des donateurs et du secteur privé dans le domaine de l'agriculture. Le FIDA, qui a pris part à ce type de programmes pendant trente ans, partagera les enseignements

tirés de son expérience afin de définir la manière d'adapter ces intentions à une situation mondiale en mutation et à l'évolution des contextes nationaux. Par exemple, de récentes innovations en matière de transfert de technologies agricoles par le biais de partenariats entre le secteur public et le secteur privé sont souvent plus efficaces qu'un appui exclusif à des organismes publics de recherche et de vulgarisation. Il est plus efficace de renforcer les services financiers ruraux privés, coopératifs ou à gestion paysanne que de privilégier des projets de crédit agricole gérés uniquement par le gouvernement. Des systèmes d'irrigation à gestion paysanne sont souvent plus efficaces que des systèmes à grande échelle gérés par le gouvernement. Privilégier les agricultrices est souvent plus rentable dans des régions où la plupart des activités agricoles sont réalisées par les femmes. La protection de l'agriculture, souvent contre-productive, favorise l'inefficacité et taxe les consommateurs. Le FIDA a instauré avec succès des partenariats privé/public pour les services agricoles, a relié les efforts déployés par les secteurs public et privé dans le domaine de la recherche agricole, et a épaulé les groupements féminins afin que ceux-ci gèrent les systèmes de microfinance et participent plus activement à la fourniture de différents services agricoles, tout en tirant parti. Le FIDA a assisté les organisations paysannes afin que celles-ci fassent en sorte que les intérêts des ruraux pauvres soient reflétés dans les politiques agricoles. Dans tous ces domaines, le FIDA ira de l'avant sur la voie de l'innovation.

Le FIDA se concentrera davantage sur la baisse de la croissance de la productivité agricole au niveau mondial

17. Une autre tendance importante est la baisse du taux de croissance de la productivité agricole, mentionnée ci-dessus comme étant l'une des causes de la récente flambée des prix des produits alimentaires. Pour la principale gamme de denrées de base –les céréales –, les rendements (production par hectare) ont augmenté de 1 à 2% par an au niveau mondial. Ce taux d'augmentation est bien inférieur à la croissance démographique et n'est absolument pas à la mesure de la croissance du revenu. À titre de comparaison, les rendements des cultures céréalières ont augmenté de 3 à 6% par an durant la révolution verte, entre les années 60 et les années 80. Cette augmentation en flèche du rendement des cultures céréalières pendant la révolution verte a constitué le facteur déterminant ayant permis de réduire de manière aussi spectaculaire, dans les années 90, le fléau de la faim en Asie. La recherche agricole, la vulgarisation agricole, la fourniture d'intrants agricoles et l'irrigation ont constitué les éléments essentiels de la révolution verte. La situation actuelle – aggravation de la pénurie alimentaire et hausse des prix des produits alimentaires – rend particulièrement souhaitable le renforcement de ce type de services. Mais cela devra désormais être réalisé dans une situation où, dans de nombreux pays, ce ne sont plus les gouvernements qui sont les principaux prestataires de ces services mais plutôt le secteur privé, les organisations paysannes et la société civile. De nouveaux types de programmes et de projets seront nécessaires pour travailler en partenariat avec ces nouveaux acteurs. En fait, le secteur privé, qui englobe les organisations et les coopératives paysannes, est désormais souvent une source plus importante de financement de l'agriculture, des intrants agricoles et de la commercialisation. Sur la base des enseignements tirés de la récente expérience du FIDA, le programme de prêts et de dons pour la période de la huitième reconstitution comptera un plus grand nombre de projets prévoyant des partenariats privé/public et public/organisations paysannes. Ceux-ci nécessiteront souvent le renforcement de la composante publique du partenariat, ou bien de la composante organisations paysannes dans la mesure où celles-ci sont d'ordinaire plus faibles institutionnellement et financièrement parlant. Une innovation d'envergure est indispensable ici et l'expérience du FIDA, en sa qualité d'innovateur, sera utile pour élaborer de nouveaux modèles et partager les savoirs tirés de ces programmes avec les institutions et les pays.

Dégradation des ressources naturelles et impact du changement climatique

18. La dégradation considérable de l'environnement est évidente dans les zones rurales tropicales: déboisement, perte de sol provoquée par l'érosion et par de mauvaises pratiques de gestion des terres, baisse de la fertilité des sols entraînant une chute des rendements dans certaines zones et, dans les cas extrêmes, l'abandon des terres agricoles. Plusieurs milliers d'hectares de terres irriguées ont été détruits par la salinisation, la dégradation des sols et la détérioration de l'infrastructure d'irrigation. Le manque d'eau constitue un frein majeur à la productivité agricole et à la réduction de la pauvreté rurale, en particulier en Afrique et dans certaines régions d'Asie. La nappe phréatique s'est considérablement amenuisée dans des pays comme la Chine, l'Égypte, l'Inde et le Pakistan. La vulnérabilité des populations rurales à la pénurie d'eau reste considérable, sous l'effet de la combinaison: d'une pluviométrie extrêmement variable et irrégulière dans de nombreux pays; du développement insuffisant de l'infrastructure hydraulique; d'une mauvaise gestion de l'eau; et de l'absence d'une gouvernance foncière porteuse. Les répercussions de ces dégradations sur les peuples autochtones sont souvent importantes dans la mesure où leurs moyens de subsistance dépendent généralement des ressources naturelles (forêts, pêche, terres de parcours). Un atlas du changement environnemental en Afrique, récemment publié par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), brosse un tableau de la dégradation environnementale, essentiellement en milieu rural. Par conséquent, le FIDA élargira ses activités relatives à l'environnement rural à travers des programmes élargis de reboisement, de remise en état de l'infrastructure d'irrigation, d'adaptation au changement climatique et d'assainissement des terres dégradées.
19. Le changement climatique ne fera qu'accélérer les tendances environnementales précitées dans certains pays, en particulier sous les tropiques. Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (2007) souligne que les pays en développement seront les premiers à être confrontés aux phénomènes climatiques extrêmes, à la sécheresse, au stress hydrique et à la hausse des températures provoqués par le changement climatique. Le portefeuille du FIDA devra donc mettre l'accent sur des systèmes agricoles capables de s'adapter afin de faire front à ces enjeux. Ainsi, des cultivars résistant à la sécheresse, la rotation et la diversification des cultures, des techniques alternatives de préparation du sol et de contrôle de l'érosion, une utilisation plus efficiente des produits chimiques agricoles et le paiement de services environnementaux constituent autant de stratégies d'adaptation et d'atténuation des effets du changement climatique. Elles seront épaulées par un renforcement de l'intérêt porté aux systèmes d'alerte rapide, aux plans d'intervention d'urgence en cas de sécheresse et aux réponses aux inondations et autres phénomènes climatiques extrêmes. Le FIDA fait appel au FEM dans les zones rurales, ce qui constitue une possibilité de renforcer la contribution dans ce domaine. Le FIDA est en train d'établir un partenariat avec l'IFPRI concernant l'atténuation des effets du changement climatique, en particulier s'agissant du développement du stockage du carbone et de l'utilisation des marchés de droits d'émission de carbone dans l'intérêt des petits exploitants.
20. En réponse aux nouveaux signaux lancés par le marché, il est nécessaire d'explorer le potentiel d'énergies renouvelables et le rôle des biocarburants utiles aux pauvres et non alimentaires (sans compromettre la production vivrière ni utiliser les terres traditionnellement destinées aux cultures vivrières de base). Des biocarburants comme le sorgho sucré et le Jatropha apparaissent comme des alternatives économiquement viables et respectueuses de l'environnement aux carburants fossiles, en mesure également de fournir aux communautés rurales des sources d'énergie locales et de nouvelles possibilités de revenu.

Questions foncières

21. Les problèmes environnementaux et les problèmes de pauvreté connexes rencontrés dans de nombreux pays en développement sont dus, en partie, à des problèmes de sécurité foncière et d'administration des terres. Dans certains pays, une grande partie de la population rurale ne possède pas de terre. Dans d'autres pays, la distribution des terres, extrêmement inégale, favorise une distribution extrêmement inégale des revenus et des possibilités en milieu rural. Dans d'autres cas, l'absence de systèmes fonciers et de titres de propriété stables décourage l'investissement et encourage «l'accaparement des terres». Le défaut de protection juridique des droits fonciers des peuples autochtones, des femmes et des autres groupes vulnérables facilite l'acquisition de terres par des entreprises commerciales ou par les nantis. Et cette tendance s'accélère au fur et à mesure que la valeur des terres arables, des forêts et de la pêche va croissant sous l'effet de la hausse des prix des produits agricoles. Le FIDA élargira son programme foncier et travaillera de concert avec les peuples autochtones à travers ses projets de pays, son programme mondial pour les peuples autochtones et le partage des savoirs.

Migration internationale et envois de fonds

22. Le phénomène de la migration internationale en masse et l'augmentation considérable des envois de fonds, par les migrants, à leur famille dans leur pays d'origine peuvent avoir un impact positif sur le développement rural. D'après une étude publiée par le FIDA en 2007, ces envois de fonds représentaient en 2006, au niveau mondial, 300 milliards d'USD, dont quelque 100 milliards d'USD aux zones rurales. Ce chiffre total est trois fois plus élevé que le montant global de l'aide au développement pour 2006. D'après le FIDA, 80 à 90% de ces fonds ont été destinés à la consommation. On ne dispose d'aucune estimation fiable sur les sommes canalisées vers l'investissement agricole mais les spécialistes estiment qu'elles sont restreintes. Si la communauté internationale, de concert avec les gouvernements, parvenait à trouver des solutions novatrices afin que les familles de migrants mobilisent ne serait-ce que 10% de cette somme pour l'investissement privé en faveur de l'agriculture, le montant ainsi obtenu pourrait équivaloir, voire dépasser, l'aide internationale à l'agriculture. Il s'agit là de l'objectif de plusieurs projets pilotes appuyés par le FIDA et la Banque interaméricaine de développement, actuellement en cours en Amérique latine. Ces initiatives pourraient devenir une ligne de produits importante pour le FIDA.

VI. Que signifie le programme de travail élargi en termes de dimension et de nombre de projets

23. En 2008, le FIDA financera environ 32 projets de développement agricole et rural ainsi que quelque 70 programmes financés par des dons au titre du guichet mondial ou régional ou du guichet-pays. Pour la période 2010-2012, l'intention est de privilégier l'expansion de la dimension moyenne des projets et des programmes plutôt que le nombre d'interventions. Cela est conforme à l'idée selon laquelle la transposition à plus grande échelle des succès récents et le renforcement de l'impact au niveau du pays – conformément aux objectifs de la plupart des stratégies de pays du FIDA – doivent se traduire en projets et programmes plus grands, couvrant des zones élargies et touchant davantage de personnes. La stratégie du FIDA en matière d'innovation, approuvée par le Conseil d'administration en 2007, est en cours d'exécution et le FIDA ira de l'avant dans ce domaine, en commençant souvent avec des projets pilotes à petite échelle. Parallèlement, le FIDA adoptera une optique d'application à plus grande échelle, en mettant à profit des partenariats solides avec les gouvernements et les donateurs. De même, s'agissant des dons, le programme, sur la base de l'expérience à ce jour, sera plus sélectif au sens où il privilégiera des dons plus élevés, mais moins

nombreux, susceptibles d'avoir un impact majeur et que le FIDA pourra plus aisément superviser.

VII. Le FIDA peut-il élargir ses opérations tout en produisant toujours plus de résultats de qualité?

24. Le document de la Consultation sur les résultats du financement passé du FIDA met en évidence une amélioration significative de l'impact des projets au cours des deux dernières années (REPL.VIII/3/R.2.). Cela est dû en partie au fait que le FIDA a tout simplement tiré les enseignements de son expérience, et en partie au nouveau «modèle opérationnel» plus efficace élaboré dans le cadre du Plan d'action du FIDA pour améliorer son efficacité en matière de développement, dans l'optique de son programme de réforme. Le nouveau modèle opérationnel sera présenté séparément lors de la session de la Consultation de juillet. L'expansion du programme de travail, disons à hauteur de 15% par an, ne nécessitera pas une augmentation analogue du budget de fonctionnement. Au fur et à mesure que le programme d'activité du FIDA croîtra, en partie à travers des programmes et projets plus importants, en partie à travers des partenariats élargis, des efficacités seront introduites sans compromettre la qualité. Les partenaires prendront en charge une partie des coûts de conception et de supervision des projets. Des accords de partenariat avec le Centre d'investissement de la FAO, la Banque mondiale et la Banque africaine de développement permettent déjà au FIDA d'enregistrer des économies. De plus, on a constaté que des projets plus grands nécessitent moins d'activités de gestion que les opérations de décaissement inhérentes à un nombre plus élevé de petits projets.
25. Un certain nombre de problèmes opérationnels ayant nui à la qualité des interventions du FIDA par le passé ont été longuement discutés par le Comité de l'évaluation du Conseil d'administration. Concernant les plus importants d'entre eux, les États membres ont réclamé que des documents distincts soient présentés à la session de la Consultation, en juillet ou en octobre. Il s'agit de: l'approche du FIDA concernant la problématique hommes-femmes; l'approche du FIDA concernant le secteur privé; l'approche du FIDA en matière de partenariat; l'approche du FIDA en matière de durabilité; et l'approche du FIDA concernant le système d'allocation fondé sur la performance (SAFP). Chaque document devrait être considéré comme un complément du présent document.

